



Chers Présidents de secteurs, Chers équipes,

Afin de finaliser au mieux la nouvelle charte du Championnat « Ligue M3 » qualificatif au championnat de France quadrette, le bureau souhaiterait recenser dans un premier temps les équipes désireuses de s'engager, c'est pourquoi nous vous demandons de nous effectuer un retour avant le 31 Juillet.

Voici dans un premier temps les orientations retenues pour la saison 2024-2025 :

- Compétitions sous forme de championnat
- Tirage intégral des 5 étapes réalisé par le comité ISERE (en début de compétition si possible)
- Déroulement des compétitions en extérieur (si possible)
- Jouer le plus de SAMEDI possible (après étude des concours des AS à protéger ainsi que les clubs sportifs)
- 4 parties de 2H par étape
- Attribution des points : Partie gagnée 4pts, NUL 2pts, Défaite 0pt.
- Inscription : 220€ par équipe pour 5 étapes
- CAUTION (si forfait) : 300€
- 3 équipes qualifiées pour le France à l'issue des 5 étapes
- INFORMATION IMPORTANTE : l'équipe qui termine à la 1<sup>ère</sup> monte obligatoirement en M2, si refus LICENCE ROUGE

Une version définitive sera proposée aux chefs d'équipes avant le 15 août, pour valider l'engagement de celles-ci.

Le comité de l'ISERE proposera une 6<sup>ème</sup> étapes avec 2 places qualificatives pour les équipes classées de la 4<sup>ème</sup> à 19<sup>ème</sup> place.

Cette journée sera sous le format suivant :

4 groupes de 4 équipes : Groupe 1 : 4/19/8/15

Groupe 2 : 5/18/9/14

Groupe 3 : 6/17/10/13

Groupe 4 : 7/16/11/12

Les 4 équipes qui finiront 1<sup>ère</sup> de chaque groupe joueront la partie qualificative pour les 2 places allouées.

Le montant de l'inscription à cette 6<sup>ème</sup> étape sera communiqué dans un second temps.